

MAIRIE DE VARETZ



COMPTE RENDU DE REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
DU JEUDI 10 DECEMBRE 2015

Nombre de conseillers en exercice :

En exercice : 19

Présents : 14 (Cf liste d'émargement)

- Monsieur Le Maire Nicolas Pennel
- Mesdames Elisabeth Goddaert, Emilie Merel, Maryse Lochu, Brigitte Berthy, Maria Sousa-Borges, Catherine Goulmy.
- Messieurs Pascal Barrière, Paul Audard, Aimé Pons, Eric Jaubertie, Francis Rouland, Aurélian Coursière, Clément Tallerie.

Excusés avec procuration : 5

- Monsieur Jean-Pierre Charliaguet procuration donnée à Elisabeth Goddaert
- Madame Marie Loriol procuration donnée à Aurélian Coursière
- Madame Mireille Durand procuration donnée à Francis Rouland
- Monsieur Matthieu Froidefond procuration donnée à Eric Jaubertie
- Madame Jany Guennoc-Barrière procuration donnée à Maryse Lochu

Ouverture de séance : 20H30

1 - Secrétaire de séance : Catherine Goulmy

2 - Approbation du compte rendu de la séance du 20 novembre 2015.

Approbation donnée à l'unanimité.

3 - Relevé des décisions du maire :

Suite aux changements de logiciels informatiques (dématérialisation, comptabilité, payes, élections...), deux contrats de maintenance ont été signés par Mr Le Maire, à savoir :

- un contrat général de maintenance pour l'ensemble des logiciels pour un montant de 1480,84 € HT par an,
- un contrat d'assistance et de maintenance avec ODYSSEE (prestataire situé à malemort) pour une durée de 3 ans pour un montant de 1359 € HT par an. Les prestations comprennent la mise à disposition de ressources en cas d'absence de personnel.

4 – Actualisation du linéaire de voirie communale (DGF):

Est soumise au vote du conseil municipal, l'autorisation d'intégrer 1540 mètres linéaires à la voirie communale portant celle-ci à 43916 mètres. Ce linéaire sert de base de calcul pour la dotation de l'état.

Approbation donnée à l'unanimité.

5 – Autorisation d'engagement des opérations d'investissement 2016 :

Est soumis au vote du conseil municipal, d'autoriser Mr Le Maire à engager, à liquider et à mandater des dépenses d'investissement sur le budget principal 2016 dans la limite du quart des crédits ouverts au budget 2015 soit 85000 € suivant la répartition suivante :

Chapitre 20 : études 8000 €

Chapitre 21 : réseaux, bâtiments 25000 €

Chapitre 23 : voirie 52000 €

Approbation donnée à l'unanimité.

6 – Délégation du conseil municipal au Maire (locations loyers communaux):

- Est soumis au vote du conseil municipal, la proposition d'un locataire pour le logement communal situé au-dessus des locaux de la Poste sur la base d'un loyer mensuel de 530€.

Approbation donnée à l'unanimité.

- Est soumis au vote du conseil municipal, de déléguer à Mr Le Maire la conclusion et la révision des louages de choses pour une durée n'excédant pas une durée de 12 ans afin de faciliter la remise en location des logements communaux dès lors qu'ils sont vacants.

Approbation donnée à l'unanimité.

7 – Place de Jouvenel: proposition de l'entreprise

Des fissures et un affaissement des pavés ont été constatés place de Jouvenel au niveau du plateau traversant de la D133 entraînant une circulation réduite des véhicules sur la zone concernée. La surface concernée est de 100 m² sur les 200 m² réalisés. Après discussion du litige avec le maître d'œuvre et l'entreprise Miane et Vinatier, 3 solutions pourraient être envisageables à savoir :

- la réparation des 100 m² de pavés défectueux sans garantie de tenue des 100 m² restants.

- le règlement du litige par procédure judiciaire (risque : plusieurs années de procédure).

- le retrait des pavés sur l'ensemble de la zone des 200 m² et leur remplacement par de l'enrobé noir sans coût supplémentaire pour la commune.

Est soumise au vote du conseil municipal, la proposition de choisir la solution technique de réfection du revêtement par remplacement des pavés par de l'enrobé noir sur l'intégralité de la zone des 200 m² sans coût supplémentaire pour la commune.

Approbation donnée par 15 voix pour et 4 abstentions.

8 – Acquisition des anciens terrains Lascaux:

Les propriétaires ayant confirmés leur volonté de vendre, la démarche d'acquisition amiable des terrains se poursuit.

Est soumise au vote du conseil municipal, la proposition de mandater Mr Le Maire pour la négociation amiable sur la base de l'estimation des domaines majorée des frais dans la limite d'un montant de 25000 € sous présentation des justificatifs.

Approbation donnée par 18 voix pour (Mr J.P. Charliaguet ne participe pas au vote).

9 – Actualisation du régime indemnitaire liée aux avancements 2015:

Est soumise au vote du conseil municipal, la validation de l'indemnité d'administration et de technicité (IAT) pour le grade d'ATSEM principal première classe et de l'indemnité forfaitaire pour travaux supplémentaires (IFTS) pour le grade d'éducateur des activités physiques et sportives.

Approbation donnée à l'unanimité.

10 – Information : démarche d'évaluation des risques professionnels et document unique des services

Mr Le Maire informe l'assemblée que la démarche d'évaluation des risques professionnels a été menée au sein de l'ensemble des services de la commune et se traduit par l'élaboration du document unique et de plans d'action des mesures de prévention à destination de tous les agents de la collectivité.

11 – Questions diverses:

- A été lancée en 2014 une révision partielle du PLU ainsi qu'une mise en conformité de ce même PLU afin de permettre un important projet pour la maison d'accueil, la construction d'un pavillon autisme. Ce projet est crucial pour l'AGEF pays de Brive et Mr Le Maire a signé le permis de construire en décembre 2015.

Prochain conseil municipal : 15 janvier 2016 à 20H30.

Fin de la séance : 22H25.